MRC DU HAUT-RICHELIEU RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF SÉANCE EXTRAORDINAIRE

MARDI LE 2 DÉCEMBRE 2014

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, deuxième jour du mois de décembre deux mille quatorze, à huit heures (8h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Michel Fecteau, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin, M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Constat est fait suivant les articles 153 et 157 du Code municipal (L.R.Q.c.C-27.1) que la présente séance se tient conformément à la Loi, les membres déclarant tous renoncer à l'avis de convocation.

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

1664-12-14 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

8 h 00

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes :

- 1.- Ajout du point 4.1.2 D): Appui à la Commission scolaire des Hautes Rivières relativement au projet « Le défi des cubes de glace ».
- 2.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1665-12-14 Sur proposition du conseiller régional M. Réal Ryan, Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 18 novembre 2014 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

M. Jacques Landry, maire de la municipalité de Venise-en-Québec, prend son siège.

1.0 <u>URBANISME</u>

1.1 <u>Schéma d'aménagement et de développement</u>

1.1.1 <u>Modifications</u>

A) Règlement 509

A.1 <u>Consultation publique - Rapport</u>

Le directeur général dépose le rapport de la consultation publique tenue le 25 novembre 2014 relativement au projet de règlement 509. Mme Caroline Roberge commente ledit rapport.

A.2 <u>Dépôt de documents</u>

Le directeur général soumet que trois documents ont été déposés relativement au projet de règlement 509 concernant la planification de la gestion de l'urbanisation du secteur de Saint-Luc de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit :

- Document de M. Léo Gobeil déposé le 25 novembre 2014 lors de la consultation publique
- Document de MM. Denis Corbeil, Clément Godbout et Yvon Groleau déposé le 25 novembre 2014 lors de la consultation publique
- Document de Mme Julie Messier reçu au siège social de la MRC du Haut-Richelieu le 27 novembre 2014

Il est également mentionné que deux audio-vidéos ont été déposés par M. Léo Gobeil.

M. Pierre Chamberland, maire de la municipalité de Saint-Valentin, prend son siège.

A.3 <u>Adoption du règlement</u>

Compte tenu de la consultation publique tenue le 25 novembre 2014, des documents déposés à ce jour, de la visite-terrain des membres de la commission de consultation et de leur recommandation majoritaire, les membres du comité administratif recommandent d'adopter le règlement 509 modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement tel que proposé.

A.4 Adoption du document indiquant la nature des modifications

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du document indiquant la nature des modifications que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement 509.

1.1.2 <u>RCI visant la protection des boisés</u>

Le directeur général soumet que les analyses sont toujours en cours relativement à l'élaboration d'un règlement de contrôle intérimaire visant la protection des boisés.

1.1.3 Plan de gestion de la plaine inondable

1666-12-14 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Landry, Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise l'engagement d'une personne-ressource afin d'entreprendre les travaux relatifs à l'élaboration du plan de gestion de la plaine inondable;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région - Avis au lecteur

Afin d'éviter des dépenses administratives, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution du conseil de la MRC à l'effet de produire un avis au lecteur au lieu d'un rapport d'auditeur indépendant. Cette résolution est préconisée puisque la MRC contribuait majoritairement au financement de Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région.

2.2 <u>Conseil économique du Haut-Richelieu - Orientations</u>

Les membres du comité administratif discutent des scénarios possibles relativement à l'administration, la gestion et les opérations futures du Conseil économique du Haut-Richelieu considérant la juridiction exclusive de la MRC en développement local et régional et la diminution du financement provincial. Les échanges n'étant pas complétés, les membres du conseil seront également consultés relativement à leur vision future du développement économique pour la région. À suivre.

2.3 <u>Abolition de la CRÉ Montérégie est</u>

Le directeur général soumet qu'un comité transitoire mis sur pied par le gouvernement, lequel sera composé des préfets des 9 MRC constituant le territoire de la CRÉ Montérégie est. Une première rencontre interviendra le 11 décembre prochain. Il est mentionné que certaines responsabilités antérieurement assumées par les CRÉ seront transférées aux MRC. À suivre.

2.4 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu/Farnham

2.4.1 Octroi de contrat pour la saison 2015 et entérinement du rapport annuel

Les membres du Comité administratif recommandent le versement d'une aide financière de 37 854.89 \$ au Comité Pro-Piste pour la saison 2015 ainsi que l'entérinement du bilan 2014 déposé par le Comité Pro-Piste. La transmission du bilan au ministère des Transports sera faite au plus tard le 31 décembre 2014.

2.4.2 <u>Route verte - Perte de subvention</u>

Le directeur général soumet que la subvention à l'entretien de la Route verte est désormais abolie par le gouvernement. En conséquence, pour l'année 2015, le surplus non affecté de la Partie VI a été utilisé. Les membres du conseil concernés par ce dossier réfléchiront à l'avenir administratif et opérationnel de la piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu/Farnham au cours de l'année 2015.

2.5 Pacte rural 2014-2019 - Plan de travail

Conformément au Pacte rural 2014-2019 signé le 12 mars 2014 et à l'échéance prévue au 31 décembre 2014 pour l'adoption d'un plan de travail, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement de ce document réalisé par l'agente de développement rural. Il est noté que ce dernier pourrait être modifié suite à l'adoption du projet de Loi 28, soit la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

3.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 <u>Priorités régionales 2015</u>

Les membres du Comité administratif recommandent de reconduire les priorités régionales à suivre par les effectifs de la Sûreté du Québec du poste de Lacolle pour l'année 2015, à savoir:

- 1. Sécurité routière (zones scolaires et terrains de jeux).
- 2. Sécurité nautique.
- 3. Drogue niveau 1.
- 4. Actualisation des statistiques et modification du plan d'opération des ressources policières (PORP).
- 5. Mise sur pied d'un plan d'action conjoint avec les partenaires et professionnels du milieu afin de contrer l'intimidation.

3.2 <u>Unité permanente anticorruption (UPAC) - Rencontre</u>

Tel que discuté au printemps 2014, une rencontre avec un conseiller en prévention de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) se tiendra à compter de 18h00 le 10 décembre 2014.

4.0 <u>FONCTIONNEMENT</u>

4.1 <u>Finances</u>

4.1.1 <u>Comptes - Factures</u>

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 10 décembre prochain.

4.1.2 <u>Demandes d'appui</u>

A) Abolition des agences régionales en santé

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun d'appuyer les démarches de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau relativement à la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la Santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

B) Commission de révision permanente des programmes du gouvernement du Québec

Le directeur général dépose une résolution entérinée par la municipalité de Venise-en-Québec visant à ce que l'ensemble du processus bureaucratique de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) soit revu et allégé. Les membres du comité administratif ne croient pas opportun, pour l'instant, d'appuyer la démarche.

C) <u>École anglaise - Saint-Georges-de-Clarenceville</u>

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant un appui à la réouverture d'une école anglaise sur le territoire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

D) Commission scolaire des Hautes-Rivières - Projet « Le défi des cubes de glace »

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la Commission scolaire des Hautes-Rivières relativement au projet « Le défi des cubes de glace » associé au Grand Défi Pierre Lavoie.

4.1.3 <u>Union des municipalités du Québec (UMQ) - Adhésion</u>

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun d'adhérer à titre de membre de l'Union des municipalités du Québec pour les municipalités périurbaines et ce, pour un montant de 3 342,50\$.

4.2 Fonctionnement - Divers

4.2.1 Liste des séances ordinaires du Conseil et du Comité administratif de la MRC pour l'année 2015

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement de la liste des séances du comité administratif et du conseil devant se tenir en 2015.

4.2.2 <u>Nominations au sein de divers comités</u>

Le directeur général soumet que la liste des postes à combler au sein de divers comités sera transmise à l'ensemble des membres du conseil de la MRC en vue des nominations du mois de janvier 2015.

5.0 <u>COURS D'EAU</u>

5.1 Gestion des cours d'eau

Les membres du comité administratif suggèrent de rediscuter avec l'ensemble des membres du conseil de l'orientation proposée quant au partage d'une ressource en ingénierie pour les projets de nettoyage de cours d'eau et certains dossiers de voirie locale. À suivre.

6.0 <u>VARIA</u>

7.0 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

8.0 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

1667-12-14 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance extraordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 2 décembre 2014.

ADOPTÉE

Préfet	